



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Extrait du procès-verbal de la séance générale du Conseil municipal de la Municipalité de Plaisance tenue le 5 décembre 2016.

Sont présents :

Les Conseillers : Thierry Dansereau, Daniel Séguin, Nil Béland, Luc Galarneau, Christian Pilon, Raymond Ménard

Formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Paulette Lalande

Résolution No. : 12-234-16

12-234-16 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT que la campagne des 12 jours d'action contre la violence envers les femmes se déroulera du 25 novembre au 6 décembre 2016;

CONSIDÉRANT qu'à cette occasion la municipalité de Plaisance désire joindre sa voix à celle du Conseil du statut de la femme et du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale afin de dénoncer l'omniprésence de la violence faite à toutes les femmes et les formes multiples sous lesquelles elle se manifeste;

CONSIDÉRANT que pour la municipalité, tous les actes de violences dirigés contre les femmes sont inacceptables et doivent cessés;

**Pour ces motifs,
Il est unanimement proposé**

QUE ce conseil déclare la municipalité de Plaisance comme « municipalité alliée contre la violence conjugale ».

Adoptée.

MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE, le 7 décembre 2016,

_____ (signé) _____
Paulette Lalande, Maire

_____ (signé) _____
Paul St-Louis, Dir. Gén./Sec.-Très.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 7 décembre 2016.



Paul St-Louis, Directeur général/
Secrétaire-trésorier